

## Recommandations

---

- Un certain nombre de mesures ont d'ores et déjà été entamées par la Direction, cependant nous pouvons apporter quelques recommandations:
- La rédaction des procédures dans une démarche qualité avec une codification en vue des améliorations futures en fonction de la croissance de SOLIHA
- Assurer un suivi rigoureux, pour chaque dossier, des fonds déjà débloqués ou non
- Systématiser le traitement numérique des dossiers
- Fixation d'objectifs cohérents et atteignables pour les salariés
- Le rapport moral devrait être écrit et pas simplement oral
- Le Directeur devrait également signer l'affirmation des comptes au CAC, en plus de la Présidente
- Négocier avec le Département la mise en CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens), qui aiderait à stabiliser la trésorerie
- La mise en place d'un accord d'intéressement visant à augmenter la productivité sur les dossiers (des discussions avaient déjà été entamées)
- La Cour des Comptes pourrait être saisi au regard de cette gestion hasardeuse.